

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 52 (1923)
Heft: 11

Rubrik: Nos établissement d'éducation

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nos établissements d'éducation

Nos lecteurs ont déjà pris connaissance dans la *Liberté* du rapport de M. le Recteur Jaccoud sur la marche du *Collège Saint-Michel*. « A la fin de cette année scolaire, et c'est la trente-cinquième que nous clôturons comme Recteur, nous regrettons de n'avoir pu déployer dans nos fonctions la même ardeur que naguère ; ce n'est pas que nous y ayons voué moins d'intérêt, mais notre activité a subi un certain ralentissement qui est le résultat de la fatigue et de l'âge. Plus que jamais pourtant, le Recteur se sent attaché à ce Collège où il a passé plus de quarante ans de sa vie, et qui, par la force des choses, est devenu comme sa maison et où se concentrent toutes ses préoccupations. Dans la mesure où ses forces et les circonstances le lui permettront, il lui conservera son attachement et son dévouement. » Nous souhaitons tous vivement que ce vœu se réalise et que la santé rétablie de M. le Recteur Jaccoud lui permette de continuer longtemps encore cette vive et souple impulsion, qu'il a donnée à son Collège, vers le progrès dans le sens de la tradition fribourgeoise.

Le Collège a été fréquenté par un total de 902 élèves, dont 667 de la Suisse et 235 de l'étranger ; la majeure partie de ces derniers, 170, viennent de France et fréquentent la section française d'enseignement secondaire (Villa St-Jean).

L'*Ecole secondaire de jeunes filles* de la Ville de Fribourg a compté 127 élèves dans sa section d'enseignement général et 211 dans celle de l'enseignement professionnel. M. le Directeur Dr Auguste Schorderet a fait précéder le catalogue des notes d'un copieux et substantiel compte rendu dont les pages principales ont été reproduites dans la *Liberté*. Nous nous faisons un devoir de citer un passage que le rédacteur de ce quotidien a négligé trop modestement. Pendant 32 ans, M. le chanoine Quartenoud a dirigé l'Ecole secondaire de jeunes filles. Quelle fut son activité, on ne l'a pas assez dit dans nos journaux d'éducation. Voici comment son successeur la décrit et la caractérise : « Lorsqu'au mois d'octobre 1889, M. Quartenoud fut appelé à diriger l'Ecole secondaire, celle-ci comptait une trentaine d'élèves au plus, réparties en quatre classes dont le programme servait juste à la préparation des examens du Brevet d'enseignement. C'était là, avec les pensionnats de la ville, que fréquentaient assez peu d'externes, et les leçons à domicile données dans quelques familles, les seules ressources dont disposaient les jeunes Fribourgeoises pour perfectionner leur instruction primaire. Aujourd'hui, l'Ecole secondaire compte 266 élèves régulières, dont 123 suivent le programme d'enseignement général et 143 fréquentent les écoles de la section professionnelle, et à ce nombre il faut ajouter les 72 élèves libres de nos différents cours. L'Ecole secondaire ne se contente plus de préparer de futures institutrices ; elle délivre des diplômes de fin d'études ouvrant aux jeunes filles les portes de nombreux bureaux ou comptoirs ; elle forme des cuisinières, des couturières, des lingères, des modistes, et chaque année, les examens d'apprenties font valoir la qualité de son enseignement ; elle donne aux jeunes personnes qui ne se proposent point une carrière ou un métier déterminés, les solides connaissances qui forment le complément indispensable d'une vie féminine ; elle rend, en un mot, d'appréciables services, dont peuvent bénéficier tous les milieux de notre ville. Et si l'on compte les nombreux établissements d'études supérieures qui se sont créés en dehors de l'Ecole, on ne peut que se réjouir des progrès accomplis. Il n'est pas exagéré d'affirmer qu'une large part de cette

prospérité est l'œuvre de M. le chanoine Quartenoud. Quels que soient les appuis qu'il a rencontrés, la sollicitude toujours en éveil de nos pouvoirs publics en matière d'éducation ou même l'heureuse évolution des idées populaires à l'égard de l'instruction, c'est bien aux initiatives de mon prédécesseur que nous devons ce bel essor. L'Ecole secondaire, sous sa conduite vigilante, est devenue la ruche aux multiples rayons que nous connaissons aujourd'hui et l'impulsion donnée à notre Maison a été certainement une indication, sinon une suggestion, pour un grand nombre d'autres institutions dont plusieurs eussent dû, logiquement, former des sections spéciales de notre École. J'accomplis donc un simple devoir en redisant ici le souvenir reconnaissant que laisse M. le chanoine Quartenoud à l'Ecole secondaire, écho plus proche de son cœur, plus intime peut-être, de la gratitude que lui doit la Ville de Fribourg tout entière. »

Voici, revêtu d'un vert plein d'espoir, le compte rendu des classes de *Sainte-Ursule*, avec le catalogue des 63 élèves de son école frœbelienne, des 93 élèves de ses classes primaires et des 154 élèves de son école secondaire. Que la Sœur Directrice nous autorise à citer ici quelques passages dont l'intérêt n'échappera à personne : « Dans les classes primaires, l'enseignement du dessin d'observation a retenu spécialement l'attention des maîtresses. Ce moyen d'expression qui, à l'école frœbelienne, donne des résultats si intéressants, semble n'offrir plus, les années suivantes, la même valeur pour la culture générale de l'esprit : il dégénère facilement en copie. C'est que la perfection des lignes, le soin dans l'exécution sont recherchés au détriment de l'étude directe de la nature et de sa représentation. L'écolière, moins naïve, n'est plus satisfaite d'un dessin maladroit, mais savoureux et plein de fraîcheur, dont elle se montrait fière à l'école Frœbel, peut-être aussi la maîtresse ne l'encourage-t-elle plus assez dans cette voie. Dégue par son inaptitude à produire le petit chef-d'œuvre de son rêve, l'enfant rend les armes, se contente de tracer des lignes régulières sur une page bien propre, et la leçon de dessin n'atteint plus son vrai but. Une série de conférences, avec exercices pratiques, données au cours des dernières vacances, par M. le professeur Berchier, aux maîtresses de l'Institut, a provoqué chez elles une bien-faisante émulation pour cette branche de l'enseignement. Faisant passer au second plan la préoccupation technique, elles se sont appliquées à donner à leurs élèves le goût et l'esprit du dessin, à favoriser l'observation, l'initiative et l'essor de la personnalité. Nos maîtresses n'ont eu qu'à se féliciter de ce changement de point de vue ; les humbles travaux de nos petites primaires sont plus vivants, plus expressifs. En 3^{me} et 4^{me} classes, c'étaient, surtout après les leçons sur la plante et les fleurs des champs, de vraies découvertes que le dessin traduisait, plus ou moins gauchement, il faut le dire. Les élèves étaient heureuses d'apporter en classe quelque fleur nouvelle, pour en apprendre le nom et le faire connaître à leurs compagnes. En 5^{me} et 6^{me} classes, les élèves se sont spécialisées dans l'illustration des petites rédactions hebdomadaires. Toutes s'adonnaient avec plaisir à cet exercice ; plusieurs y apportèrent du goût et de l'originalité. Ce travail, laissé entièrement à l'initiative de l'élève, lui fut une excellente occasion d'apprendre à se débrouiller, à vaincre seule une difficulté. »

« Les cours élémentaires de philosophie et d'esthétique, introduits cette année en 9^{me} classe A et B, ont été suivis avec goût. Par leur travail de réflexion sur une question, proposée à leur étude d'une leçon à l'autre, les élèves ont prouvé que des jeunes filles sont capables de s'intéresser aux pensées d'ordre philosophique. Nous serions heureuses si nous avions pu contribuer ainsi à développer une saine et intelligente curiosité, point de départ des études personnelles.....

En dehors du programme officiel d'examen, il y a tant de notions d'apologétique, d'art et d'esthétique, d'économie sociale, qu'une femme cultivée ne saurait ignorer aujourd'hui et qui s'acquièrent à peu de frais en fréquentant de bons livres. On nous dit qu'à Fribourg, les jeunes filles, qu'on sait être intelligentes et cultivées, lisent beaucoup, mais s'approvisionnent assez médiocrement. Une série de causeries littéraires sur les romanciers contemporains fut une des heures de cours les plus goûtées des grandes élèves. Nous voudrions pouvoir nous flatter d'avoir, par ce moyen, réussi à former leur goût et leur conscience de lectrices. »

L'*Ecole normale* a été fréquentée par 107 élèves, dont 86 dans la section française et 21 dans la section allemande ; les aspirants pour le canton sont au nombre de 74 français et 14 allemands ; 12 sont non-fribourgeois. Tous sont de religion catholique, sauf 10 protestants. Tout le rapport, serré et bourré de faits, de M. le directeur Dessibourg devrait être cité. Faute de place, nous nous contentons de mentionner quelques mesures qui trouveront leur application dès l'année prochaine : « La grande affluence des élèves nous a permis de faire des sélections, à vrai dire insuffisantes, car il reste encore trop d'aspirants instituteurs, surtout dans la première classe de la section française. A l'avenir, il faudra fixer chaque année, d'entente avec la Direction de l'Instruction publique, le nombre des élèves aspirants qu'il est possible d'accepter. Les examens d'admission auraient lieu déjà dans le courant du mois de septembre. L'inspection médicale se ferait le même jour. La Direction de l'Ecole aurait ainsi le temps de prendre les informations nécessaires pour faire un bon choix de candidats. Les jeunes gens non acceptés n'auraient pas le désagrément d'avoir fait préparer inutilement leur trousseau. Ces nouvelles mesures, approuvées par la Direction de l'Instruction publique, entreront en vigueur dès l'automne prochain. C'est ainsi d'ailleurs que l'on procède dans tous les cantons où les aspirants se présentent trop nombreux.

« Durant le premier trimestre, sur la demande de la Direction de l'Instruction publique, le corps professoral s'est réuni plusieurs fois pour étudier la revision du Règlement sur l'obtention et le renouvellement du brevet de capacité. Nous avons, à ce propos, demandé l'avis de tous les établissements d'éducation qui préparent, dans notre canton, des aspirantes au brevet. Un grand nombre de desiderata ont été manifestés dans cette consultation. Nous avons retenu tous ceux qui, en simplifiant les formalités ou les règles à suivre pour l'octroi du diplôme, n'entraînaient aucun préjudice pour la solidité des études préparatoires et la culture d'esprit des candidats. Le projet de revision, remis à la Direction de l'Instruction publique, à la fin du mois de janvier, a été soumis aux délibérations de la commission des études. Nous voulons espérer que le Conseil d'Etat ne tardera pas à approuver le nouveau Règlement, en tenant compte, autant que faire se peut, des vœux qui sont exprimés. Les instituts qui, dans notre canton, préparent des aspirantes au brevet, avec un désintéressement auquel il convient de rendre hommage, méritent à ce titre d'être entendus avec bienveillance par les hautes autorités scolaires.

« Le Chef et les employés de l'usine hydroélectrique de Hauterive ont adressé à M. le directeur des Entreprises électriques fribourgeoises une pétition pour solliciter la création d'une école primaire. Les enfants des employés sont obligés de faire, les uns le trajet de Hauterive à Posieux, les autres le trajet de Hauterive à Arconciel. En hiver, si le chemin est parcouru deux fois, c'est une corvée fatigante ; si les parents font dîner leurs enfants dans une famille rapprochée de la maison d'école, c'est dispendieux. Ce projet d'école primaire n'est

pas nouveau. La question, soulevée il y a quelques années, ne fut pas poussée avec assez de ténacité. Maintenant qu'elle est posée pour la seconde fois, il s'agit de la résoudre par une entente entre la Direction de l'Instruction publique et la Direction des Travaux publics. L'école projetée accepterait, non seulement les élèves des familles rattachées à l'usine, mais encore ceux des professeurs de Hauterive et des fermes de La Sèche et de Châtillon. De plus, elle servirait en même temps d'école d'application pour les aspirants instituteurs de la section française. Les deux Directions cantonales précitées se trouvent ainsi intéressées à la fondation de cette école.

« La question de la cinquième année d'études reste stationnaire. Ce n'est pas que la nécessité de prolonger la période de formation des aspirants instituteurs soit contestée sérieusement : tout le monde convient que l'assimilation convenable du vaste programme de notre Ecole réclame un temps plus considérable, si l'on veut ménager la santé des élèves et renforcer la culture de l'esprit par un enseignement plus vivant et plus pratique de la langue maternelle. »

Enfin, M. le directeur Dessibourg termine en faisant à ses chers normaliens ses dernières recommandations : « Hier, pour la dernière fois, j'adressai la parole aux élèves de l'Ecole, du haut de cette chaire de la salle d'études, où si souvent j'eus l'occasion de faire des recommandations, et parfois de réprimander et de punir, car le devoir de la correction chez le Supérieur procède de l'affection bien entendue. J'ose espérer, chers amis, que vous vous montrerez toujours empressés de tenir compte des enseignements, des conseils, des avis donnés par vos directeurs et par vos maîtres, afin de devenir d'excellents éducateurs et des mandataires vraiment dignes de nos bonnes familles chrétiennes. Les instituteurs qui règlent leur vie et leur activité professionnelle d'après les principes reçus à l'Ecole normale sont en mesure de remplir comme il faut leur belle mission sociale. Cette constatation réjouissante a été faite et affirmée, plus d'une fois, par les hauts représentants de nos autorités religieuses et civiles. Tous ceux qui s'occupent de votre éducation en ont éprouvé une satisfaction profonde et encourageante. »



LA VOTATION DU 3 JUIN

De la région montagneuse, le 4 juin 1923.

Je ne suis pas fier d'être Suisse ni même d'être Fribourgeois. Le résultat navrant du scrutin du 3 juin remplit mon âme d'amertume.

Il est donc avéré que le hideux et nocif alcool règne en tyran sur nos populations. Quel certificat d'inintelligence et d'immoralité vient de se décerner ce peuple qui se proclame l'un des plus libres du monde et qui subit stupidement l'empire dégradant de l'alcoolisme ! Car, il n'y a pas à discuter ; la Suisse, citée en deuxième rang parmi les pays qui consomment le plus d'alcool, vient de confirmer solennellement cette statistique flétrissante par le vote de dimanche dernier. Ni les avertissements et les arguments si solidement documentés de la presse, ni les exhortations si persuasives des magistrats, ni la voix retentissante des prélats et du clergé n'ont pu lutter victorieusement contre le vice capital et invétéré de la boisson. Oh ! que nous sommes malades et dignes de pitié, ne devrais-je pas dire de mépris !